



**Réunion du Conseil exécutif national  
Le vendredi 29 avril 2022  
Par vidéoconférence Zoom**

**PROCÈS-VERBAL**

**En personne** : G. Phillips (*président*), C. Awada, S. Crawford, M. English, G. Kopytko, R. Kossick, C. Lonmo, K. Mansfield, E. Tremblay,

**Par Zoom** : H. Delnick, J. Lafontaine, P. Makrodimitris, A. Nemeč, S. Rehman, A. Trau, P. Ives, C. Pageau, A. Picotte, A. Okladov

**Membres du personnel** : J. Courty, A. Lizotte, S. Salter, K. Thériault, J. George et J. Ouellette

**Absents** : A. Butler, J. Brulotte, J. King, M. Collins et D. Monafu

**1. Ouverture de la séance**

Le président, G. Phillips, déclare la réunion du CEN officiellement ouverte à 9 h 02 et confirme que le quorum est atteint.

*\* À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. J. Ouellette est désigné comme personne-ressource anti-harcèlement pour la réunion, et toute préoccupation doit lui être transmise par courriel.*

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Il est demandé que le point 5.2 (Postes d'administratrices TR) soit examiné en premier pour permettre la pleine participation de la nouvelle administratrice C. Pageau. Le président a déclaré que, bien que les statuts prévoient que la nomination entre en vigueur à la prochaine réunion du CEN, cette règle peut être sujette à interprétation. C. Pageau s'est retirée momentanément de l'appel pour permettre aux membres du CEN de délibérer sur la question. Après une brève discussion, une demande formelle a été présentée pour examiner immédiatement le point 5.2 de l'ordre du jour.

Résolution visant à ce que la discussion sur le point 5.2 de l'ordre du jour (Postes d'administrateurs TR) ait lieu après l'approbation du procès-verbal.

**Proposée par** : K. Mansfield

**Appuyée par :** A. Picotte  
**Abstentions (2)**

***Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité***

Une autre demande est présentée pour que le point 4b) de l'ordre du jour soit examiné à 14 h pour tenir compte de la brève absence du présentateur.

Résolution visant à adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par :** C. Awada

**Appuyée par :** A. Picotte

**Abstentions (1)**

***Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité***

### **1.2 Examen et adoption du procès-verbal de la portion publique de la réunion du CEN (25 mars 2022)**

Résolution visant à adopter le procès-verbal de la réunion du CEN du 25 mars 2022, sans modifications.

**Proposée par :** C. Awada

**Appuyée par :** A. Picotte

**Contre (1) Abstentions (2)**

***Résolution adoptée***

### **5.2 Postes d'administratrices TR**

Les biographies des deux candidates ont été préalablement distribuées au CEN pour examen. Le CEN a suivi les procédures décrites à l'article 21 des statuts.

Il est résolu que le CEN approuve C. Pageau et S. Harquail comme nouvelles administratrices TR.

**Proposée par :** C. Awada

**Appuyée par :** A. Picotte

**Abstentions (2)**

***Résolution adoptée à l'unanimité***

*\* Il est confirmé que C. Pageau a signé la déclaration solennelle et qu'elle s'est ensuite jointe à la réunion.*

## **2. Mises à jour des comités**

**2.1 Comité des finances :** Les états financiers de février ont été approuvés lors de la dernière réunion du Comité des finances et les états financiers de mars et d'avril seront approuvés en mai. Le Comité des finances a discuté de l'examen du Fonds de défense et de la proposition de modification visant à faire coïncider la fin de l'exercice financier avec l'année civile, ainsi que de l'examen des investissements de l'Association. La réunion des dirigeants des sections locales du 14 avril a été organisée principalement pour répondre aux questions relatives au budget, et les suggestions des dirigeants des sections locales ont été bien accueillies et reconnues; elles seront prises en considération par le Comité des finances. Le contexte dans lequel s'est déroulée la réunion est décrit au CEN, qui

s'est dit préoccupé par la conduite de quelques dirigeants de sections locales au cours des discussions sur la consultation des sections locales et la formation des délégués syndicaux.

**Discussion :** Une recommandation est formulée demandant instamment que la politique anti-harcèlement soit appliquée en tout temps pour éviter les situations conflictuelles et maintenir un environnement sûr et professionnel pour les membres. Il est rappelé au CEN que la personne-ressource anti-harcèlement n'a pas pour rôle d'interrompre une réunion en vue de faire appliquer la politique, mais qu'elle réagit lorsqu'un participant exprime une préoccupation, de sorte que la politique est déjà appliquée en tout temps. Un membre du CEN déclare qu'à la suite des commentaires et des insinuations soulevés lors de la réunion du CDSL, les délégués syndicaux de la section locale 503 ont été informés par le président de leur section locale de soumettre un courriel à l'attention de la personne-ressource anti-harcèlement pour la réunion, au cas où un comportement similaire se produirait. Un membre du CEN de la section locale 516 mentionne qu'il n'avait pas reçu l'invitation à la réunion du CDSL, ce qui est attribué à un problème technique du système et fera l'objet d'un suivi.

**2.2 Comités des statuts et règlements :** Les discussions lors de la dernière réunion du Comité des statuts et règlements (CSR) ont surtout porté sur la proposition concernant l'exercice financier et sur le recensement des dispositions des statuts qui devront être modifiées. En ce qui concerne le processus, le Comité des finances présentera officiellement cette proposition au CEN pour approbation. Ce point sera examiné plus loin dans l'ordre du jour. Si elle est approuvée, la proposition sera renvoyée au CSR pour suivi et mise en œuvre. En outre, la rémunération du président a été discutée et la proposition de modification des règlements sera présentée au CEN pour examen et approbation plus loin dans l'ordre du jour.

**2.3 Sous-comité des RH :** Étant donné qu'il s'agit d'un comité qui se réunit ponctuellement, il n'y a rien à signaler, car aucune réunion n'a eu lieu le mois dernier.

**2.4 Sous-comité de perturbation et transformation numériques :** Le nombre de membres du Sous-comité de perturbation et transformation numériques (SCPTN) a augmenté étant donné que K. Mansfield s'y est jointe récemment. M. English fait état des domaines prioritaires qui concernent le soutien aux comités internes du CEN. Le SCPTN travaillera avec le comité de négociation par l'entremise de R. Kossick, en sa qualité de membre d'office, ainsi qu'avec le sous-comité sur le réaménagement des effectifs. Comme prochaine étape, un résumé des domaines d'intérêt sera présenté au CEN lors de la réunion de juin. Compte tenu de son incidence prévue sur les TR, la nouvelle administratrice TR, C. Pageau, se porte volontaire pour siéger au SCPTN.

**2.5 Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion :** Le coprésident J. Lafontaine reconnaît qu'il se trouve sur les terres traditionnelles non cédées des

Algonquins. Le Sous-comité de l'EDI s'est réuni le 12 avril pour discuter avec la directrice des Communications; une séance d'information similaire sera présentée au CEN dans un proche avenir. Il est également question de la composition des sous-comités, de l'examen des formulaires de candidature, des affaires publiques et du processus de recrutement et de sélection des volontaires qui siègent aux comités. L'accent est mis sur le fait que la sélection doit permettre d'assurer une composition diversifiée et équilibrée. Le conseiller principal du plaidoyer et des affaires publiques, D. Epale, a fourni à l'EDI une mise à jour sur le projet de mobilisation lancé par l'équipe des Communications concernant les groupes fédéraux nationaux « en quête d'équité », à partir d'une liste de neuf groupes avec lesquels il est possible d'entrer en contact. Une réunion distincte a eu lieu le 21 avril avec la directrice des Communications et des Affaires publiques pour revoir la présentation de la séance d'information sur l'IDE qui sera donnée au CEN lors de la réunion de mai, à laquelle participera un invité spécial, M. Albert, directeur des Relations avec les partenaires au CCDI. La prochaine réunion du Sous-comité de l'EDI est prévue pour le 5 mai 2022.

**2.6 Sous-comité sur les votes :** La présidente du Sous-comité sur les votes présente un compte rendu de la réunion du 28 avril au cours de laquelle le Sous-comité a discuté des recommandations finales sur une proposition de système de vote à présenter au CEN lors de la réunion de mai, sous réserve de la traduction du document dans les délais. Il est proposé d'organiser des discussions sur la manière de mobiliser l'ensemble des membres tout au long du processus de consultation pour stimuler la participation, ce qui permettra d'obtenir un plus grand nombre de votes.

## ***PAUSE-SANTÉ***

**2.7 Sous-Comité sur le réaménagement des effectifs :** Le président reconnaît que le projet de mandat a été présenté promptement. Le mandat du Sous-comité a été achevé cette semaine et distribué au CEN pour examen. S'il est approuvé, le Sous-comité sera rebaptisé SDEA (Sous-comité de défense des emplois et des avantages). L'inclusion du Sous-comité avec un court préavis est due au fait que le gouvernement pourrait procéder à un examen des programmes, d'où la nécessité pour l'ACEP d'adopter une position proactive à cet égard puisque cet examen pourrait entraîner des mises à pied. Un appel sera ensuite lancé à l'ensemble des membres pour qu'ils se portent volontaires pour siéger au Sous-comité, tout en considérant la possibilité d'inclure les délégués syndicaux ou les présidents des sections locales comme membres sans droit de vote. Le Sous-comité doit être composé du président, des deux vice-présidents et d'au moins cinq membres du CEN.

## **3. Rapports**

**3.1 Rapport du président :** Le président a établi une stratégie de relance de la mobilisation des sections locales et des membres. Bien que le programme élaboré par le Conseil régional de l'Atlantique ait été élargi, il a servi de point de départ à la tournée de mobilisation des sections locales. La séance de Toronto a attiré un grand nombre de participants et a suscité des commentaires productifs de la part des membres. Au cours de

la rencontre individuelle avec le président de la section locale, la mobilisation a été considérée comme un succès général. La création éventuelle d'un conseil régional de l'Ontario pour accroître l'intérêt et la participation des membres est envisagée. Québec est la prochaine étape de la tournée.

À la suite du rapport du Comité des finances, il a été mentionné que, malgré la participation record à la réunion du CDSL, plusieurs préoccupations ont été exprimées concernant le moment où la réunion a eu lieu, soit avant le long week-end de Pâques. Par conséquent, quelques membres du CDSL ont demandé à recevoir un préavis de trois semaines avant la date prévue de la réunion. Autre point important de la réunion : les participants ont demandé que plus de renseignements de fonds sur le budget soient communiqués pour favoriser une meilleure transparence et plus de clarté. Un certain nombre de membres du CDSL ont demandé à avoir accès à une plateforme de communication pour pouvoir communiquer et collaborer avec leurs pairs, comme il est possible de le faire avec MS Teams. La majorité des membres du CDSL attendent avec impatience la distribution de la liste des membres.

La semaine dernière, le président a rencontré le député M. Beaulieu du Bloc Québécois et la députée C. DeBellefeuille, membre du BRI (Bureau de régie interne) pour discuter des défis liés à la santé et à la sécurité des interprètes sur la Colline. Au cours de la réunion, qui a été productive, un soutien a été offert à l'ACEP. La réunion a permis de comprendre la gravité de la question et de constater la volonté du Bloc Québécois de contribuer à la défense de cette initiative et de formuler des recommandations pour sa mise en œuvre en vue de préserver le bilinguisme.

**3.2 Rapport du DG :** La dotation des nouveaux postes est sur la bonne voie; les entretiens ont commencé il y a deux semaines. Le directeur général s'entretiendra avec la présidente du Sous-comité des RH pour planifier une réunion visant à faire le point sur les progrès en cours et la prochaine étape des initiatives de dotation.

La première version du rapport sur l'examen de l'équipe des Relations de travail devrait être publiée la semaine prochaine.

En ce qui concerne la politique de vaccination, les données les plus récentes des griefs individuels ont été communiquées au CEN, selon lesquels 104 membres contestent l'application de la politique. De plus, 48 membres ont communiqué avec le bureau national, mais ont choisi de ne pas déposer de grief. Une ventilation détaillée par ministère a été compilée et sera transmise au CEN par courriel.

Le processus visant à accorder l'accès aux listes de membres aux sections locales devrait être publié la semaine prochaine. Un commentaire a été soulevé quant à l'utilisation d'une adresse électronique interne de l'ACEP pour faciliter la distribution des listes de membres aux dirigeants des sections locales. Cette question est prise en considération.

En ce qui concerne la fourniture d'adresses de courriel et de sites de collaboration de l'ACEP aux membres du CEN, il a été mentionné que ces outils serviront à simplifier la transmission des documents de réunion du CEN, y compris les invitations aux réunions qui s'inscrivent directement dans le calendrier, ainsi qu'à rendre plus efficace le processus d'envoi de renseignements par la secrétaire aux membres du CEN ayant une adresse de courriel de l'ACEP.

**3.3 Rapport de la conseillère principale :** Le comité de négociation du groupe BdP s'est réuni trois fois entre novembre et février. Une équipe de négociation a été sélectionnée parmi les membres du comité de négociation. Des propositions préliminaires, fondées sur les résultats du sondage auprès des membres du groupe BdP, ont été préparées par l'équipe de recherche et seront examinées par l'équipe de négociation lors des réunions prévues les 11 et 12 mai. Un processus d'appel d'offres est en cours en vue de trouver un négociateur en chef pour la BdP. Il a été convenu avec celle-ci que l'avis de négociation serait envoyé sous peu, puis mis en attente temporairement pendant qu'elle tente de conclure le processus d'appel d'offres. Les dates provisoires pour les négociations ont été réservées pour juillet et seront confirmées par la BdP la semaine prochaine. Un courriel aux membres du groupe BdP sera envoyé sous peu pour faire le point sur les négociations.

L'ACEP a présenté ses observations au Groupe de travail sur la révision de la Loi sur l'équité en matière d'emploi le 28 avril. Nos recommandations seront transmises au CEN avant la prochaine réunion.

La dernière réunion sur le système de paye et de RH de la prochaine génération a eu lieu jeudi. Le système est en phase de conception et de mise en œuvre. Le programme pilote a été élargi pour inclure d'autres ministères partenaires (c.-à-d. *Développement économique Canada pour les régions du Québec, le MPO, Services autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada*) afin de faire des essais en ce qui concerne l'expérience des utilisateurs en français, l'expérience des utilisateurs en région, ainsi que des scénarios complexes en matière d'horaires et de paye. La SMA, Ressources humaines et paye de la prochaine génération, Benzvy Miller, a réitéré que ses équipes étaient disponibles pour rencontrer le CEN et lui fournir une mise à jour plus complète.

**3.4 Rapport de la directrice des Communications :** Le budget fédéral 2022 a été examiné ce mois-ci et un rapport présentant les points saillants a été élaboré pour les membres de l'ACEP. En outre, un article sur le budget fédéral a été publié et téléchargé sur le site Web.

En ce qui concerne les interprètes, l'Association a réalisé des progrès sur le front de la défense des intérêts et des relations gouvernementales. Le député néo-démocrate G. Johns s'est engagé à soulever les lacunes sur le plan de la sécurité des interprètes au travail lors d'une prochaine séance de la Chambre des communes. L'équipe des communications travaille à rédiger des questions à poser à la ministre des Services publics

et de l'Approvisionnement, F. Tassi, qui a récemment refusé une demande de rencontre avec l'ACEP.

Sur le plan de la stratégie de mobilisation des membres et de la sensibilisation, un appel de volontaires pour siéger à divers sous-comités du CEN a été lancé récemment. Le processus s'est terminé la semaine dernière et plusieurs membres ont exprimé leur intérêt pour un certain nombre de sous-comités, en particulier le Comité de l'EDI et le Comité consultatif sur les communications. La liste de toutes les candidatures reçues sera communiquée au CEN la semaine prochaine et les présidents de tous les sous-comités intéressés seront contactés. Une liste restreinte de candidats sera présentée au CEN pour approbation lors de la réunion de mai.

En ce qui concerne la campagne d'augmentation des cotisations, un bilan a été dressé avec les membres de l'équipe de gestion, l'équipe des Communications et les membres de l'équipe du Comité d'augmentation des cotisations; les prochaines étapes consisteront à examiner les leçons tirées de cette campagne et la manière de les appliquer à une future campagne d'augmentation des cotisations, si le CEN décide de s'engager à nouveau dans cette voie.

Le processus en vue de permettre l'accès à la liste des membres aux sections locales étant sur le point d'être publié, tous les membres seront informés des changements à venir qui régiront les politiques et les règles de conduite de l'Association pour garantir la confidentialité des membres. En outre, les membres seront informés du mécanisme adéquat pour signaler les problèmes liés au traitement des renseignements figurant dans les courriels. Un manuel de gestion des courriels des sections locales, dans lequel l'accent sera mis sur la gestion des communications en conformité avec les pratiques exemplaires, sera élaboré.

L'examen de l'ébauche du sondage de consultation des dirigeants des sections locales est terminé. Les commentaires et les réactions reçus ont permis d'améliorer le sondage, qui sera envoyé aux dirigeants des sections locales la semaine prochaine, dans la mesure du possible, et dont les résultats seront présentés à la réunion du CEN de mai, si possible. Une lacune dans l'information relative au lancement de diverses activités de consultation a été relevée et sera corrigée sous peu.

Pour le mois de la fierté, l'ACEP changera son logo pour inclure les couleurs de la fierté. Le logo modifié sera également exposé dans l'entrée principale du bureau national et figurera sur des autocollants et des épinglettes à porter tout au long du mois, dans un esprit d'acceptation et de solidarité envers la communauté LGBTQIA2S+.

Le conseiller principal du plaidoyer et des affaires publiques, D. Epale, a présenté au CEN le résumé détaillé de la soumission de la semaine dernière au Bureau de régie interne, l'organe directeur de la Chambre des communes, qui a été téléchargé sur le site Web. Depuis la migration vers des réunions virtuelles/hybrides, le nombre de rapports de risques a considérablement augmenté, entraînant de graves blessures auditives. Aux côtés de l'Association internationale des interprètes de conférence, la couverture médiatique et

les efforts de sensibilisation se sont avérés productifs. Toutefois, si certaines pratiques et certains équipements se sont améliorés, des problèmes majeurs de sonorisation subsistent. À la suite de nombreuses tentatives pour discuter de la question de la santé et de la sécurité des interprètes avec le Bureau de la traduction, le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, le Comité des langues officielles et des députés de tous les partis politiques à partir de mai 2020, l'ACEP a formulé cinq recommandations clés à titre de mesures préventives urgentes qui devraient être mises en œuvre immédiatement.

### **Présentation – Association internationale des interprètes de conférence (AIIC Canada) :**

Après que les représentants invités d'AIIC Canada, L. Fitchett, N. Gagnon et J. Thompson, se sont présentés, ils sont accueillis à la réunion. Une présentation dans laquelle sont expliqués le mandat, le travail et le plan d'action de l'AIIC Canada est remise au CEN. Le Bureau de la traduction ayant du mal à répondre à la demande du Parlement, il y a une grave pénurie d'interprètes accrédités au Canada. Il est donc nécessaire d'attirer davantage d'interprètes pour travailler au Bureau de la traduction et sur la Colline. Compte tenu des intérêts communs de l'ACEP et l'AIIC, elles auront l'occasion de collaborer étroitement en vue de sensibiliser les intervenants à ce dossier pour améliorer la sécurité des interprètes, préserver un bassin de professionnels dévoués et favoriser l'égalité linguistique au sein du gouvernement fédéral.

### ***PAUSE-REPAS***

**3.5 Rapport de la directrice des Politiques, négociatrice en chef et avocate générale :** L'équipe de négociation collective EC poursuit son travail de préparation en vue de la poursuite des négociations. Plusieurs dates ont été fixées pour rencontrer l'employeur entre mai et juin, et des recherches approfondies ont été entreprises pour assurer la préparation des réunions. L'objectif est toujours d'obtenir une convention collective avant la date d'expiration, le 21 juin. La composition du comité de négociation collective a changé à la suite du récent départ de l'un des membres. Par conséquent, K. Mansfield est maintenant confirmée comme membre à part entière du comité de négociation collective et n'agit plus en tant que suppléante. Quant à l'équipe de négociation collective, M. Collins, A. Butler et S. McGuire se sont retirés et A. Trau a été nommé à l'équipe de négociation. S. Rehman et R. Arijulari agiront tous deux comme suppléants.

L'équipe de négociation collective TR a rencontré l'employeur du 19 au 21 avril et plusieurs dates ont été prévues en mai et juin. L'objectif est également de tenter de négocier rapidement une nouvelle convention collective.

En ce qui concerne la représentation des membres, l'AFPC a contesté avec succès la politique du Conseil du Trésor concernant le code de congé 699. Hier, l'ACEP a envoyé un message aux membres pour les informer de la décision et les inviter à soumettre de nouveau à la direction leurs demandes de congés au titre du code 699 pour qu'elle revoie la



décision rendue précédemment relativement à ces congés. Étant donné qu'il s'agit d'une décision nuancée, les demandes seront évaluées au cas par cas. Le Conseil du Trésor n'a pas encore donné son avis sur les prochaines étapes qui seront suivies.

Plan de retour dans les bureaux : Le Conseil du Trésor a récemment publié une mise à jour des lignes directrices sur le travail hybride. Une version synthétisée soulignant les points clés sera rédigée pour les membres. Des lignes directrices à l'intention des ART et des sections locales concernant les points à soulever lors des consultations sont en cours de rédaction.

La plainte sur la santé et la sécurité des interprètes déposée auprès de Travail Canada a été renvoyée au Comité de santé et de sécurité au travail pour que celui-ci trouve une solution. Le Comité a produit un rapport la semaine dernière indiquant son manque d'expertise pour traiter la question. La plainte a été renvoyée à Travail Canada et des pressions sont maintenant exercées pour faire avancer la plainte et obtenir une résolution.

Politique de vaccination : Le Conseil du Trésor n'a pas procédé à un examen de sa politique de vaccination obligatoire avant le 6 avril et ne s'est pas engagé à fournir un échéancier pour la mise à jour de la politique. Si les recommandations formulées par l'ACEP ne sont pas intégrées, ou si le SCT ne met pas à jour sa politique d'ici le 11 mai, un grief de principe sera déposé.

Groupe de travail sur la simplification de la rémunération : La première réunion est prévue le 16 mai dans le but de parvenir à un consensus sur un libellé commun pour le système de paye et de RH de la prochaine génération et examiner certains des principaux problèmes à régler. Compte tenu des différentes unités de négociation collective et de la communauté d'intérêts propre à l'ACEP, il faut s'assurer que les intérêts des membres de l'ACEP sont protégés tout au long de ces discussions.

**3.6 Rapport de la directrice des Finances :** Aucune modification proposée au budget n'a été demandée au cours de la réunion du Conseil des dirigeants locaux. La principale question portait sur les fonds alloués aux membres et à la formation des délégués syndicaux. Ces postes seront mieux décrits dans le budget avant l'assemblée générale annuelle sur le budget. Cette assemblée doit avoir lieu la semaine prochaine.

La vérification de fin d'année devrait commencer en mai, période au cours de laquelle McCay Duff effectuera un examen des livres de l'Association, ainsi que du régime de retraite des employés. Une mise à jour sera fournie lors de la prochaine réunion du CEN. Les recommandations découlant de la lettre de recommandation de l'année dernière ont été ou sont en voie d'être mises en œuvre.

#### **4. Points de discussion**

- a) **Stratégie de mobilisation des dirigeants des sections locales** : Cette question a déjà été traitée dans le rapport de la directrice des Communications et des Affaires publiques
- b) **Soutien aux dirigeants des sections locales de l'ACEP** : S. Rehman présente le contexte lié à la question de l'accès à l'information sur les sujets traités par les ART et/ou le bureau national. Une recommandation a été formulée pour que l'ACEP élabore un dépôt central de renseignements/références pour appuyer les dirigeants des sections locales dans leurs présentations visant à sensibiliser les membres et à établir un dialogue. La recommandation sera prise en considération dans le cadre de la stratégie de mobilisation des sections locales et le président confirme qu'un processus est en cours pour déterminer les besoins des sections locales en compilant une liste de recommandations que le CEN examinera et classera par ordre de priorité. De plus, l'ACEP s'efforce d'établir un processus rationalisé de gestion des documents dans le but d'élaborer des exposés de position sur divers sujets une fois que les postes d'agent des relations de travail et d'agent d'éducation et celui de coordonnateur du soutien aux sections locales seront dotés. L'équipe de direction doit se réunir le 9 mai pour discuter des priorités de l'année à venir et le soutien aux sections locales a déjà été désigné comme l'un des principaux domaines d'intérêt.
- c) **Fin de l'exercice de l'ACEP** : Après plusieurs discussions au Comité des statuts et règlements et au Comité des finances, l'approbation du CEN est demandée pour changer la date de fin d'exercice de l'ACEP au 31 décembre. Cette modification proposée vise à faire coïncider la fin de l'exercice avec celle du gouvernement fédéral et, comme les revenus de l'ACEP sont fondés sur les salaires, il serait raisonnable de fonctionner selon un cycle de fin d'année civile.

Il est résolu que le CEN enjoigne à la directrice des Finances de modifier la date de fin de l'exercice financier actuel de l'ACEP pour que celui-ci corresponde à l'année civile.

**Proposée par** : H. Delnick

**Appuyée par** : A. Picotte

**Discussion** : Il est demandé de fournir un document d'une page décrivant clairement le raisonnement, ainsi que les avantages et les inconvénients, pour permettre de prendre une décision éclairée. Sur le plan de la comptabilité, une année civile est plus pratique. Un document d'étape avec un diagramme de Gant décrivant les tâches, les conséquences sur le budget et la vérification a été communiqué au Comité des statuts et règlements et peut être transmis au CEN à titre de complément d'information. En dépit d'un coût unique plus élevé pour les frais de vérification, il n'y a aucun inconvénient à passer à l'année civile et il n'y aura aucune incidence sur le flux de travail. Des inquiétudes ont été soulevées quant à la date de l'AGA, ainsi qu'à l'absence d'un calendrier pour le processus budgétaire à examiner par le CEN, lequel n'a pas été produit.

Résolution visant à reporter la motion originale

**Proposée par :** E. Tremblay

**Appuyée par :** K. Mansfield

**Discussion :** Plusieurs membres du CEN appuient l'idée d'obtenir le calendrier et l'échéancier des activités financières qui ont lieu (*c.-à-d. les dates des réunions avec le président du comité des finances, les dates des vérifications, le calendrier des vérifications par rapport au calendrier d'approbation des budgets, etc.*). Un commentaire est formulé sur le fait que l'adoption d'un échéancier correspondant à l'année civile pose un problème, car les états financiers vérifiés ne seront pas disponibles avant février/mars, ce qui pourrait entraîner la nécessité de modifier les dates de l'AGA et de l'Assemblée générale annuelle.

**Pour (9), contre (5) Abstentions (4)**

**Résolution adoptée**

**Mesure de suivi :** La résolution visant à modifier la fin de l'exercice financier sera présentée à la réunion spéciale du CEN en mai et un document détaillé sur le calendrier sera communiqué avant la réunion.

## **PAUSE-SANTÉ**

### **5. Points de décision**

#### **5.1 Modification aux règlements n° 16 (nouveau ) et n° 3.7 (modification) :**

À la suite de la réunion précédente du CEN, le Comité des statuts et règlements s'est réuni pour discuter des différentes options présentées concernant la structure de rémunération du président et recommande l'adoption d'un modèle similaire à celui de l'IPFPC. Les modifications proposées aux règlements concernant le processus ainsi qu'un document de recherche de base ont déjà été distribués au CEN. L'option de l'échelle salariale et le modèle du salaire de base fixe avec ajustements des augmentations annuelles ont été présentés au CEN. Le Comité des statuts et règlements recommande au CEN d'approuver le modèle qui ressemble à celui de l'IPFPC et qui comprend une échelle salariale.

Il est résolu que le CEN approuve les modifications proposées aux règlements concernant le processus de détermination de la rémunération du président de l'ACEP, sous réserve que le modèle de l'IPFPC soit adopté.

**Proposée par :** C. Lonmo

**Appuyée par :** C. Awada

**Discussion :** En ce qui concerne le processus, il est confirmé que les modifications apportées aux règlements entrent en vigueur immédiatement, mais qu'elles doivent ensuite être approuvées par les membres lors de la prochaine AGA. Il est confirmé que le bureau national n'a pas encore fait appel aux services d'une société de rémunération pour revoir le contrat du président, car il devra obtenir le consentement du CEN avant de le faire. Un commentaire a été formulé sur la nécessité de préserver l'option du salaire fixe étant donné qu'une révision de la rémunération du président sera effectuée tous les trois ans par des experts externes. De plus, la connaissance des paramètres liés au salaire pour les trois prochaines années en ce qui concerne un candidat potentiel favorise la transparence. Le bureau national est fortement incité à développer une communication

solide concernant ce changement de façon à assurer la clarté et à obtenir le soutien des membres, surtout après la récente décision sur l'augmentation des cotisations.

**Pour (8), contre (5) Abstentions (3)**

***Résolution adoptée***

## **5.2 Mandat du Sous-comité de défense des emplois et des avantages**

**(SCDEA) :** Le mandat du Sous-comité de défense des emplois et des avantages a déjà été distribué au CEN pour examen. Un président sera choisi lors de la réunion inaugurale. En plus du président, des deux vice-présidents et d'un minimum de cinq membres du CEN, la composition du sous-comité devrait inclure au moins dix membres à titre individuel de façon à ce que le Sous-comité soit représentatif de la diversité de nos membres.

Résolution visant à approuver le mandat du Sous-comité de défense des emplois et des avantages

**Proposée par :** S. Crawford

**Appuyée par :** M. English

Résolution visant à reporter l'adoption de la résolution

**Proposée par :** A. Nemeč

**Appuyée par :** Personne ne se propose pour appuyer la résolution ***Résolution rejetée***

**Discussion sur la résolution de départ :** Une recommandation est présentée afin que le nom soit changé pour le Sous-comité de défense des avantages et des emplois (SCDAE). Après une brève discussion, le NEC est d'accord avec la recommandation.

**Abstentions (2)**

***Résolution adoptée à l'unanimité***

## **6. Mesures de suivi**

On présente ci-dessous l'état d'avancement des mesures de suivi à la suite de la dernière réunion du CEN, le 25 mars 2022 :

- a) CCR : ***Terminée – la prochaine réunion doit avoir lieu la semaine prochaine et un modèle de flux de travail est en cours d'élaboration***
- b) Classification des scientifiques de données : ***Terminée – deux employés ont été identifiés et une réunion doit avoir lieu la semaine prochaine pour les rencontrer***
- c) Comité sur le RE : ***Terminée***
- d) Politique de vaccination du SCT : ***Terminée***
- e) Protocoles de retour dans les bureaux : ***Terminée***
- f) Politique sur les listes des membres pour les sections locales : ***Terminée – les listes seront diffusées la semaine prochaine***

- g) Procédure concernant les adresses courriel pour les membres du CEN : ***la politique sera publiée en mai.***
- h) Commandite : ***Terminée***
- i) Question concernant l'appartenance des membres aux sections locales : ***Une réunion a été organisée hier. Les principes seront rédigés et les options seront étudiées pour présentation au CEN***
- j) Règlement concernant la rémunération du président : ***Terminée***
- k) Appel de volontaires pour les comités : ***On communiquera avec les présidents des sous-comités la semaine prochaine***

**La réunion du CEN est levée à environ 16 h (HAE).**

\* \* \* \* \*

*Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 29 avril 2022.*

**Approuvé par :**

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Date